L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 31 JANVIER 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 31 JANVIER 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Wm P. Curtis, à la Bourse des Esclaves, grande vente de propriétés de la succession de D. R. Carroll et sa femme.

Les grévistes de Brooklyn.

Nous ne sommes pas de ceux qui se jettent tête baissée, au milieu des controverses, avec une idée préconçue, un parti pris à l'avance, et bien décidés à donner raison, avec ou contre toute raison, à ceux dont ils avaient d'avance épousé la querelle. Nous déclarons franchement que nous ne sommes pas plus partisans des compagnies de chemins de fer de Brooklyn que des ouvriers qu'elles emploient. Qui faut-il blâmer ou soutenir en principe ? Quels ont été les véritables provocateurs dans le conflit qui désole maintenant Brooklyn, et ne semble pas près de finir, si nous en croyons les grévistes ? De quel côté, au fond, se trouvent la justice et le droit ? Autant de questions dont il faut laisser la solution aux hommes compétents qui ont charge de décider, en pareil cas.

Ce que nous ne saurions cependant laisser passer sans protestation, ce sont les violences auxquelles se livrent certains grévistes ; ce sont les enlèvements de rails qu'ils arrachent de la voie, sous les yeux même de la police, impuissante ou indifférente, et qu'ils dispersent au hasard, en désordre, de droite et de gauche ; ce sont leurs menaces et leurs voies de fait contre ceux qui veulent travailler, parce qu'ils en ont besoin pour vivre et faire vivre leurs familles. Voilà un matériel considérable mis hors d'usage, qu'il faut remplacer ou réparer. Qui paiera tous les frais ? Ce ne sont pas les grévistes, à coup sûr, bien que ce soient eux qui aient commis tous les dégats.

Mais voici qui est plus fort, qui devient tout-à fait odieux. Ces mêmes grévistes qui viennent de couper les fils électriques, de bouleverser les voies ferrées, de renverser, de briser les cars des différentes lignes, de mettre ainsi les compagnies hors d'état de faire leur service, attaquent ces compagnies devant les tribunaux, et demandent leur déchéance, pour n'avoir pas accompli la besogne qu'ils ont eux-mêmes rendue impossible.

Quelle décision peut rendre une Cour en pareil cas ? Quels sont les véritables délinquants, si ce ne sont les auteurs mêmes de la poursuite ? N'est-ce pas contr'eux que devrait se retourner la justice pour les frapper ?

Nous ne voulons pas nous engager dans plus loin dans cette voie. Là où les tribunaux ont à prononcer, nous n'avons qu'à les laisser parler et rendre leurs arrêts. Mais c'est, selon nous, ce que les grévistes ont fait jusqu'ici de plus audacieux.

Encore un coup porté à l'industrie sucrière.

Enfin M. Wilson vient de faire passer son bill favori, l'abrogation du droit de l'entrée de un-dixième de cent sur les sucres raffinés importés, provenant des contrées qui accordent à leurs produits une prime d'exportation. L'affaire était pressée, paraît il. L'Allemagne montrait les dents ; il fallait absolument apaiser sa mauvaise humeur. La Louisiane et certaines contrées de l'Ouest ou du Far West en souffriront. Qu'importe ? le bill a passé à une majorité énorme : 239 contre 31. Il s'agissait de faire pièce à nos planteurs ; les républicains ont voté avec amour comme les démocrates. Nous nous y attendions de leur part. Ils ne nous pardonneront jamais notre attachement au parti démocrate. M. Henderson, de l'Iowa, nous l'a bien fait sentir, durant la discussion qui a précédé le vote. Entraîné par sa rancune qui remonte assez haut, il nous a ramenés jusqu'à l'époque, aussi lointaine que malheureuse, où le général Sheridan, une sorte de Murat de contrebande, avait la prétention de mener la Louisiane à coups de cravache. Ce souvenir jeté, on ne sait pourquoi, au milieu d'une discussion sur les sucres, prouve que le parti républicain n'a rien oublié ni pardonné et que nous n'avons à attendre rien de bon de lui.

M. Robertson lui a très vertement répondu.

Que les républicains ne se vantent pas de leur protectionnisme, a-t-il dit, ils n'ont jamais su protéger que les industriels et les spéculateurs du Nord. N'est-ce pas eux qui ont placé les sucres bruts sur la liste des entrées libres, tandis qu'ils frappaient d'un droit les sucres raffinés du dehors ?

Tout cela prouve que nous n'avons pas beaucoup d'amis au Nord et que, du moment où nous sommes abandonnés par le parti démocrate, il ne nous reste plus guère d'espoir de salut. Ce vote de 239 contre 31, ne nous présage rien de bon pour l'avenir. Si quelqu'un s'avisait de demander l'abrogation du peu qui reste de protection sur nos sucres, c'est à parier que la Chambre le voterait à une assez forte majorité. La seule chose qui puisse nous sauver, en pareil cas, c'est la grande pénurie du Trésor qui est vide et a un absolu besoin d'un revenu quelconque, qu'il ne peut guère trouver, pour le moment, que dans le droit d'entrée sur les sucres.

Le Conflit entre le Guatemala et le Mexique.

Nous avons de meilleures nouvelles de l'Amérique Centrale. Si fier que soit le peuple du Guatemala, il sait bien qu'il ne peut lutter contre un puissant voisin, fut-il aidé par les quatre autres républiques qui sont derrière lui et, avec lui, formant l'Amérique Centrale. Ces cinq Etats, mis ensemble, le Honduras, le Nicaragua, le San Salvador, le Costa Rica, le Guatemala ne peuvent opposer au Mexique la moitié des forces qu'il lui est loisible de mettre en ligne, en moins d'un mois. Avant de jouer ainsi sur le terrain, dans des conditions déplorables, et avec la presque certitude d'être battu, l'avenir de l'Etat qu'il gouverne, le président Barrios n'épargnera rien pour arriver, s'il est possible, à une solution pacifique.

C'est, paraît-il, plutôt à Washington qu'à Mexico que se poursuivent les négociations. MM. Cleveland et Gresham sont tenaces ; malgré l'insuccès de leur première démarche près du gouvernement du général Diaz, ils sont revenus à la charge. Les pourparlers, un moment interrompus, ont été repris. Il est difficile de décider le Mexique à se relâcher de ses prétentions ; il est, à juste titre, nous devons l'avouer, fatigué, exaspéré des obstacles que le Guatemala a sans cesse opposé à la solution de cette question de règlement de frontières. Joué, depuis de bien longues années, par son rusé et opiniâtre voisin, il est décidé à en finir, et il est très probable que le Guatemala sera obligé de céder sur tous les points ou sur presque tous. Le Président Diaz connait la supériorité de ses forces ; il se sent appuyé par toute la population ; sa popularité, son avenir dépendent du résultat qu'aura ce conflit. Il ne faut donc pas s'attendre de sa part à de grandes concessions. Si, pourtant, il réussissait à calmer l'humeur belliqueuse de la jeunesse mexicaine, aujourd'hui en ébullition, il préférerait, sans aucun doute, le maintien de la paix. Quels que soient les avantages que puisse lui procurer une guerre victorieuse, elle jetterait son pays dans des aventures dont il est impossible de prévoir l'issue, et qui retarderaient infailliblement, s'ils ne l'arrêtaient pas complètement, l'œuvre de réformes et de progrès qu'il poursuit avec tant d'habileté et d'insistance.

M. Joseph Chamberlain.

L'homme politique anglais dont nous annonçons aujourd'hui la nomination prochaine au ministère du parti conservateur-unioniste, est natif de Londres ; il est à peine âgé de 58 ans, et a fait ses premières études au collège de l'Université.

Le rôle qu'il joua dans la politique au sortir du collège, et ses principes ultra-radicaux lui acquirent une certaine notoriété.

En 1868, il fut nommé président de la Ligue Nationale de l'Education à Birmingham, et devint membre du conseil municipal de cette ville.

Sa popularité dans les centres industriels du Nord de l'Angleterre l'encouragea à poser sa candidature comme maire. En juin 1876 il entra au parlement, et fut nommé quatre ans plus tard, ministre du commerce dans le cabinet Gladstone.

Il chercha à organiser au parlement un groupe radical, qui se rattachait cependant au grand parti libéral dont M. Gladstone était le chef. Sur la question du *Home Rule* pour l'Irlande, ses vues ne concordèrent pas avec celles du *Great old man*, et il quitta le ministère en 1886.

C'est à la suite de son opposition à ce bill qu'eurent lieu la dissolution du parlement et la chute du Cabinet Gladstone.

M. Chamberlain se sépara du parti libéral avec le marquis Hartington et fonda le parti des libéraux-unionistes.

Peu de temps après, le gouvernement lui confia une mission aux Etats-Unis : celle de conclure un traité relativement aux pêcheries dans les eaux du Canada. Sa mission n'ayant abouti à aucun résultat, il rentra à Londres.

Il a toujours combattu tout projet d'autonomie pour l'Irlande.

CHOSES ET AUTRES.

On envoie de la Martinique de tristes nouvelles de la santé du roi Behanzin :

"L'ancien roi du Dahomey, Behanzin, est gravement malade de la dyssenterie. L'adversaire du général Dodds ne se plaît point, paraît-il, à la Martinique. A la suite de la visite de l'escadre, il avait espéré qu'on le rapatrierait. Sa déception a été grande. Il est en ce moment très abattu et refuse de se laisser transporter à l'hôpital militaire pour y recevoir les soins que réclame son état. Il persiste à demeurer au fort Tartenson, où ses femmes et ses filles l'entourent. On voit descendre en ville assez fréquemment la séduisante Potassie, sa préférée, qui vient, accompagnée du jeune Ouanilou, l'héritier présomptif, chercher des remèdes chez le pharmacien. Ouanilou, qui fait ses études à Saint-Pierre, au collège colonial, est revenu passer les congés du Jour de l'An auprès de son père."

Un journaliste qui suivait ces jours-ci le procès Jouiaux à Anvers, était entré pendant une suspension d'audience dans une brasserie voisine du Palais de Justice d'Anvers. Comme il se disposait à déchiqueter le bout d'un cigare avec ses dents, le patron de l'établissement s'approcha vivement de lui et l'invita à se servir d'un coupe-cigare, très élégant, et sur lequel se lisait cette inscription : *Œuvre des bouts de cigare.*

Etonné, le journaliste demanda quelques explications. Il s'agissait tout simplement d'une œuvre de bienfaisance, qui récolte précisément dans tous les établissements publics ces déchets du tabac. Or, avec les ressources qu'elle a pu ainsi réaliser, elle a distribué, l'hiver dernier, vingt mille soupes.

Une lorgnette comme on en voit peu.

C'est celle de la princesse de Galles. Elle est en platine, enrichie de rubis, de saphyrs et de turquoises. On l'estime cinquante mille francs.

Deux comètes, à courte période, dit un journal parisien, viendront visiter notre planète pendant l'année 1895.

L'une d'elles, déjà visible, est une voisine un peu crampon : elle ne s'est pas présentée moins de vingt six fois, depuis 1818, aux regards des terriens.

L'autre n'est pas moins collante. Découverte en 1884, elle est déjà revenue deux fois. Nous la reverrons en 1899.

L'empereur Guillaume, on le sait, ne se contente pas d'être compositeur de musique, il est aussi conférencier.

Il vient, en outre, de se faire éditeur auprès des divers souverains allemands, en leur envoyant des exemplaires, richement reliés, de sa dernière conférence sur la marine.

On signale à l'Institut agronomique un intéressant procédé fort simple de conservation intégrale du lait.

Ce procédé consiste dans l'emploi de l'oxygène sous pression, seul ou mélangé avec l'acide carbonique.

On prend le lait au moment de la traite, on l'enferme dans un récipient clos, on y comprime l'oxygène pour stériliser et tuer les ferments, et on le place sous la pression de deux atmosphères.

Dans ces conditions, le lait peut voyager pendant nombre de mois, par toutes les températures, en état de parfaite conservation.

Au moment de l'emploi, on relâche la pression et on débite le lait comme s'il venait d'être trait, n'ayant perdu aucune de ses qualités.

RUBINSTEIN COLPORTEUR.

Un musicien allemand possède une pièce curieuse : c'est une patente de colporteur qui, en 1880, fut dressée au nom du grand pianiste par le gouvernement helvétique et la ville de Berne.

Voici l'histoire de ce bizarre document.

Il existe en Suisse une loi sur le colportage, d'après laquelle l'Etat et les municipalités sont autorisés à frapper d'un impôt toutes les industries nomades. Parmi les diverses industries visées se trouve celle des musiciens ambulants. Et les honnêtes fonctionnaires fédéraux n'hésitèrent pas, lorsque Rubinstein vint donner une série de concerts dans leur pays, à lui faire payer la patente dont la teneur suit :

"Patente pour divertissements musicaux à Berne, accordée au sieur Antoine Rubinstein, âgé de quarante deux ans, né à—un point d'interrogation remplace ici le lieu de naissance,—domicilié à Saint-Pétersbourg (Russie). D'après l'article 6 de la loi du 27 novembre 1877 le porteur de patente, à son arrivée dans une commune où il veut exercer son industrie, doit, avant toute chose, soumettre sa patente au visa de la police locale. Les municipalités sont autorisées à lever *sur ledit colporteur* un impôt au moins égal à celui qu'a déjà perçu l'Etat, ce qui ne peut être inférieur à 20 centimes. Berne, le 1er décembre 1880. Bureau central de la police."

Au dessous de ces lignes sont apposés des timbres ; il y en a pour 30 centimes. C'est peu ; c'est presque humiliant. Mais, sur le revers du papier, on voit le visa de la commune de Berne, et les timbres nous enseignent que cette commune exigea du "colporteur" la forte somme de 5 francs. D'où l'on peut conclure que les fonctionnaires de la municipalité bernoise étaient des musiciens très raffinés, et que le talent de Rubenstein leur semblait valoir 4 fr. 70 de plus qu'à leurs collègues du gouvernement fédéral.

QUESTION DE RÉPERTOIRE.

On discute beaucoup en France la question de savoir si l'Opéra doit donner dans son répertoire la place la plus importante aux œuvres des étrangers, ou s'il doit, de préférence, représenter les opéras des compositeurs français.

Dans le numéro de la *Vie contemporaine*, qui vient de paraître, on trouvera un intéressant article de M. André Maurel sur cette question. C'est un pur travail de statistique. En voici les résultats

Depuis 1800 jusqu'à aujourd'hui,—exception faite du répertoire créé avant 1800 et des ballets,—on a joué à l'Opéra de Paris les ouvrages de 109 auteurs français et de 82 auteurs étrangers. Dans le même espace de temps, on a donné 5,934 représentations de pièces françaises et 8,149 représentations de pièces étrangères. Ainsi les compositeurs étrangers, qui furent 28 de moins que les Français, ont obtenu cependant 2 215 représentations de plus que les Français.

Les différences, seront encore plus flagrantes si l'on s'en tient à la période 1876-1895 Ici, la statistique donne : auteurs français, 24 ; représentations de pièces françaises, 1,054 ; auteurs étrangers, 5 ; représentations de pièces étrangères, 477.

M. Maurel trouve ces chiffres suffisamment éloquents par eux-mêmes. Néanmoins, il dit que, s'il était tenu de donner une conclusion, il formulerait la suivante : "L'expérience ayant démontré que, seuls, les étrangers forment un répertoire productif, il faut laisser les directeurs monter des ouvrages étrangers qui leur rapporteront les sommes nécessaires à la mise à la scène d'œuvres honorables, mais improductives."

Au fond, on doit croire que le public se soucie assez peu de ces querelles. Les uns vont à l'Opéra pour aller à l'Opéra, et le répertoire qu'on y représente leur est parfaitement indifférent. Les autres y vont pour entendre de la musique. Ceux-là ne forment qu'un souhait : c'est que le répertoire soit varié et que, français ou étrangers, les mêmes ouvrages ne figurent pas éternellement sur les affiches du théâtre.

UN PETIT POÈME LYRIQUE.

Le grand poète italien Carducci vient d'adresser à la fille de M. Crispi l'ode suivante, dont malheureusement le lyrisme un peu impétueux défie en français toute traduction absolument littérale :

Non, sous cette stridente tempête de honte, tel que qu'il n'en fut jamais, non, vierge silencieuse, tu n'abaisseras pas ton front splendide. Avant que sur son chemin de roses l'amour t'appelle, lève, ô belle fille, lève sur la face de ton père tes yeux sereins et tes cils brillants.

Lui, dans le doux collier que font tes bras autour de sa tête blanche, qu'il oublie la vilenie du moment présent et les heures sombres de la patrie. Dans l'amoureux et pieux resplendissement de ton regard levé sur lui, qu'il retrouve la joie riante de sa mer de Sicile aux grands jours d'autrefois

Lorsque, nouveau Procida, mais plus grand et plus sincère, en tous sens il labourait l'onde sicilienne, au milieu d'un grand silence, il faisait, sur la tête sombre des bourbonien, briller la foudre dans les crépuscules flamboyants, portant dans son cœur l'avenir, Garibaldi et l'Italie, en avant ! en avant !

O île du soleil, île des héros, ô mère, ô Sicile, accueille favorablement la postérité de celui que les tyrans t'avaient ravi. Qu'elle vienne à tes rivages, comme une promesse de grandeur et de joie, ô île du soleil, ô île des héros, Sicile, antique aïeule !

M. FÉLIX FAURE INTIME.

Un vieil ami de la famille Faure donne quelques détails inédits sur le caractère, les habitudes et les goûts du nouveau Président.

"Que sera-t-il comme Président ? Mystère ! Mais, comme homme privé, vous pouvez sans crainte lui donner tous les certificats et enregistrer tous les bons augures du monde ! D'abord, c'est tout le contraire d'un esprit fermé et d'un sectaire. D'une intelligence générale, s'intéressant à tout, l'esprit ouvert d'instinct à toutes les curiosités du beau et du nouveau, ce ne sera jamais l'homme d'une secte ni d'un parti étroit.

"Républicain, il l'est, certes, opportuniste, hélas ! mais avec ce correctif qu'il l'est bien par conviction, et qu'il le demeure par honêteté de conscience. D'un jugement droit et sûr, plein de bon sens et de lucidité d'esprit, il ne détestes pas la contradiction et admet par principe que toute opinion vaut d'être discutée. On n'aura pas de coup de tête puéril à craindre de sa part.

"Ajoutez à ces qualités de premier ordre une certaine jovialité naturelle, une grande égalité d'humeur, une fidélité antique dans ses amitiés, beaucoup de bonté qui se lit dans ses yeux de perruche, et vous avez un homme intime diantrement plus sympathique que beaucoup de ses prédécesseurs. Enfin, poli, courtois, de bonnes manières, fort bien élevé, de très belle tenue, et avec sa haute taille, sa fière fine, sa moustache blonde et ses cheveux blancs, d'un physique avenant et distingué, cela vous complète un véritable modèle de Président.

"Il voyagera, soyez-en sûr ; car il a une belle santé, et il adore le mouvement. Il a reçu l'éducation anglaise et il est très amateur de tous les genres de sports ; il montait tous les matins au Bois—cela va changer à présent !—mais sa passion, c'est la chasse !

"Son intérieur est charmant.

"Mme Félix Faure est une femme très intelligente, d'un esprit très fin, très délicat, avec une pointe d'humour. Elle n'aime pas par goût la représentation, elle préfère son coin de feu aux galas, mais elle reçoit avec une bonne grâce parfaite et en grande dame. Les officiers de la marine qui fréquentaient les salons de la rue Royale avaient été entièrement sédnits par son humeur agréable et le charme de son accueil. Ce trait de son caractère vous indique qu'elle ne se mettra jamais en avant.

"Elle a deux filles toutes deux très jolies : l'une mariée à M. René Berge, conseiller général de la Seine-Inférieure, ingénieur des mines sans fonction ; une autre de vingt-trois ans environ, Mlle Lucie Faure, très intelligente, absolument accomplie. Toutes deux adorent leur mère à recevoir et ne seront pas le moindre agrément des salons de l'Elysée.

"Tous les étés, M. Félix Faure passait la saison au Havre, avec sa famille. Et on ne peut pas se faire une idée de sa popularité dans toute la Seine-Inférieure et dans les ports en particulier : tout le monde, matelots, ouvriers, douaniers, a son nom sur les lèvres, et quand il est parmi eux, c'est une fête. M. Félix Faure par ci ! M. Félix Faure par-là ! Voilà qui promet pour la popularité à venir !

"C'est tout. Le reste, c'est de la politique, et ça ne me regarde pas....."

SES ÉCRITS.

Comme membre de la Commission du budget, M. Félix Faure a toujours étudié tout spécialement, outre les grandes questions économiques, celles qui avaient trait à la défense nationale ; c'est ainsi qu'il n'a pas cessé de plaider la cause des officiers et des sous-officiers qui demandaient l'unification de leurs pensions de retraite.

En 1887 M. Félix Faure a publié un très important ouvrage de statistique intitulé : *les Budgets de la France depuis vingt ans et des principaux Etats de l'Europe depuis* 1870. Dans cet ouvrage M. Félix Faure s'occupait particulièrement du développement des chemins de fer et de la navigation et de l'état comparatif des forces militaires des principaux pays de l'Europe.

Dans la préface de cet ouvrage, qui avait nécessité de patientes et longues recherches, M. Félix Faure s'exprimait en ces termes :

A notre époque de centralisation à outrance, chacun réclame à tout propos l'intervention de l'Etat et lui demande, aux dépens du budget, aux dépens de la masse des contribuables, des services de plus en plus nombreux, de plus en plus en chers. Et cela, au moment même où, par suite d'une longue crise et de la fragilité des relations internationales, les recettes perdent toute leur élasticité et où les plus values ne sont plus qu'un souvenir.

Cette situation cependant n'est que momentanée. L'esprit de travail et d'économie qui distingue le peuple français, l'effort qui se poursuit dans le but d'améliorer les conditions de la production et de développer nos relations économiques, les préoccupations que nous constatons plus haut et qui ont amené les pouvoirs publics à limiter les dépenses, nous laissent pour l'avenir toute notre confiance. Bien que l'ère des difficultés ne soit pas absolument franchie, nous pouvons constater d'ailleurs, à des signes certains, une amélioration marquée.

L'Etat devrait établir ses budgets comme le ferait un particulier ou une Compagnie, surtout lorsqu'il s'agit des exploitations industrielles dont il a pris charge. Ce n'est qu'à cette condition que les comptes seront sincères et qu'ils pourront donner au pays une idée exacte des sacrifices qu'il s'impose ou des bénéfices qu'il retire de ces exploitations.

SON ROLE A LA MARINE.

Il accepta le portefeuille de la marine dans le cabinet Dupuy, le 30 mai 1894.

Dès son entrée en fonctions, il prit sa tâche à cœur et s'annonça comme un ministre désireux d'agir par lui même et résolu à s'affranchir de la tutelle souvent étroite qu'imposent les bureaux. Les choses maritimes ne lui étaient d'ailleurs pas étrangères : député d'un grand port, il avait sur les besoins de la flotte les "clartés" que les terriens ne possèdent pas d'ordinaire ; enfin il avait été sous-secrétaire d'Etat aux colonies, et il avait fait partie de plusieurs grandes Commissions de la Marine, en particulier de la Commission d'enquête extra-parlementaire nommée il y a un an.

Afin de pouvoir discuter en parfaite connaissance de cause les questions que les directeurs de son administration avaient à lui soumettre, il s'empressa de faire dans tous nos ports de guerre une tournée d'inspection et d'études, au cours de laquelle il sut recueillir les sympathies les plus vives des officiers et des fonctionnaires de la marine.

Ce long et utile voyage ne lui fit pas perdre de vue le soin de la préparation de l'expédition de Madagascar, car il croyait alors, comme il l'a cru jusqu'au dernier moment, que son Département aurait la charge de cette lourde besogne. Il sut organiser de la façon la plus convenable et la plus logique la division navale qui devait assurer le blocus de la grande île africaine jusqu'au débarquement du corps expéditionnaire. Il fit preuve ainsi d'un rare esprit de méthode et d'organisation.

S'il nous est arrivé de critiquer, dans ce journal, le système d'armement de la réserve navale auquel M. Félix Faure s'était arrêté, pour des considérations budgétaires qui lui ont paru impérieuses, nous devons, en revanche, rendre le plus complet hommage à l'ampleur de ses vues en ce qui concerne nos programmes de constructions navales. Il a montré dans plusieurs circonstances qu'il avait de la guerre navale moderne une conception des plus heureuses. C'est à lui, en effet—il faut qu'on le sache et qu'on ne l'oublie point—que nous serons redevables des premiers croiseurs rapides à grand rayon d'action qui nous permettront de barrer la route aux paquebots rapides des nations rivales.

Pour doter notre flotte de ces navires indispensables, M. Félix Faure a dû lutter contre certains chefs de la Marine qui, trop attachés à de vieilles idées, se refusaient encore à regarder la vitesse comme le premier facteur des navires modernes. En cela il a témoigné d'une clairvoyance et d'une fermeté dont on ne saurait trop le louer.

Aussi bien, la fermeté semble être l'une de ses qualités dominantes. Il en a fait montre le jour où, ayant trouvé qu'un rapport d'une Commission d'enquête n'était pas suffisamment explicite, il s'est décidé à déterminer lui-même les responsabilités en cause et à sévir contre les fonctionnaires qui lui paraissaient répréhensibles. Il en a fait montre encore et ce jour-là en fermeté a ressemblé à du courage—quand il n'a pas hésité à nommer au plus haut grade de la Légion d'honneur un amiral, l'amiral Duperré, que les services appelaient à cette dignité et que, jusque-là, on avait tenu à l'écart pour ne pas déplaire à certains journaux d'opinion avancée.

Pour cette fermeté et ce courage, la marine est aimé voir M. Félix Faure discuter son prochain budget, car la connaissance qu'il avait acquise des questions administratives, et même techniques, aurait fait de lui un excellent défenseur, on, si l'on veut, un témoin impartial bien placé pour réduire à néant certaines attaques excessives et passionnées.

THEATRES.

Opéra Français.—On répétait à force, hier soir, "Roland à Roncevaux", avec M. Auasty comme premier rôle. "Roland" est un opéra populaire à la Nouvelle-Orléans ; il y a été interprété par de grandes voix. Ici même, nous avons entendu l'interprétation du principal rôle par le créateur, au grand Opéra de Paris. Voilà de quoi stimuler le zèle de M. Auasty. Il s'est préparé convenablement et il est prêt à affronter la scène. Il a tout-à-la les qualités nécessaires au rôle, élevées au plus haut degré. De plus, il a su s'entourer de la meilleure mise en scène possible, et la fine fleur de nos artistes.

Nous croyons que la représentation de cet opéra fera salle comble.

D'un autre côté, on nous annonce pour dimanche, la première de "Toto," que nous croyons complètement inconnue à la Nouvelle-Orléans.

Académie de Musique.—Dimanche soir, début d'une grande renommée, non-seulement d'Amérique mais de Londres, Miss Collins—une artiste pleine de talent, d'originalité, une créatrice de rôles dont elle a fait la vogue. Dimanche soir, "Marguerite," son plus grand succès.

St-Charles.—Grande semaine au St Charles, avec "Humpty Dumpty" avec les Lilliputiens, acteurs comiques de premier ordre, superbe mise en scène, décors féeriques. Ajoutez à cela un ballet de premier ordre et vous commencez à comprendre la valeur des spectacles de cette semaine au St-Charles.

Grand Opera House.—M. Robert Mantell poursuit la série de ses succès au Grand Opera.

Hier soir, foule à la représentation des "Filles de Marbre".

Ce soir, "Monbars".

Demain, "Parrhasius" et samedi, "Hamlet".

Une semaine bien employée, on le voit.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

Hôtel Grunewald—A G Newton et femme, Los Angeles ; A F Kuhn, Alexandrie ; Mlle Wilson, Booneville, Mo. ; Frank G Brown, Jr, D M McIntosh, W S Lee, E W Thompson, Montgomery ; Lawrence Cooper, Alabama ; J B Bonneval, Louisville ; T S Robinson, Chicago ; T J Macy, Milwaukee ; E M Scott, New York ; J B Lyon, Chicago ; G F Belden et femme, Mme E Wade, Geo B Will et femme, Cincinnati ; Miss Anderson, Pittsburg ; Will S Norman, Wheeling O Vle ; M K Houston, Ashland, Ky ; F M Dyer, Morgan City ; E C Byers, Ravena, O ; Mme James, Nouvelle-Orléans ; W Howard et famille, Minnesota ; Jno E Dean, Blanche Dean, Chicago ; Mme M A Goff, Champagne ; E B Sample, Penn Yan N Y ; Wm H Reed, L S Hinngerford, Chicago ; S H Le Wisky, Cincinnati ; H Pierce, Boston ; J K Keller, St-Louis ; Jno Wood, G M Powers, Decatur, Ill ; S H Hovey et femme, Chicago ; A F Levi, Cincinnati ; W W Plasky et femme, Louisville, Jno West, Greenfield, Tennessee ; L S Paton, New York ; Max Cashriel, New York ; J S Walker, Greenville, Miss ; J McHugh, Jne L M Southworth, Miss ; Ferd Koaz, Nlle Orléans ; S A Bacot, Ogyka, Miss ; Jno N Hubbard et femme, Jno W Hubbard, Rs Critchell et femme, Miss M H, Alice et Ana Critchell, Chicago ; Chas Gardner, St-Louis ; S H Rosenthal, Louis M. Stimer, Chicago.

Hôtel Dauphine.—Jas J Dowling, New-York ; J A Jackson, Cincinnati, O ; W F Smith, New York ; R R Conner, Natchez, Miss ; Edward Snyder, Denver, Col ; Josiah Chamber, Baronne Rapides, Ne ; J A Burgess, Houston, Tex ; E J Carroll, San Antonio, Tex ; W P Richard et famille, Philadelphie ; E D LeGras, Galveston, Tex ; Jos E Randell, Lake Providence, La ; Capt A P Martin, paroisse Tensas, Lne ; E R Casler, femme et 2 enfants, Tarkio, Mo ; E L Bohn, Chicago, Ill ; A B Smith, Indianola, Miss ; W H Morley, Louisiane ; C J Mortimer, Chicago, Ill ; E I Culbertson, New-York.

Hôtel Schmidt—Chas B Clover, Chas H Davis, Boston, Mass ; W H Duval, Pittsburg, Pa ; Edward Orloff, E A Washburne, New York ; L J Brunner, Cleveland, O ; W D Clausen, Davenport, Ia ; H M Wright, femme et fille, Chicago ; R L Glean, Monroe, La ; John Lynch, San Jose, Cal ; Smith et femme, Houston, Tex ; S A Barthe, Cincinnati, O ; D N Westmore, Lincoln, Neb ; Frank Stephens, Meridian, Miss ; A C McIntosh, Miss ; Frank S Jones, Louisville, Ky.

C. LAZARD & CO, LDT.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin se ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieés de la rue du Canal. Ems Electric
1er nov 92—1 an—mer jeu dim

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.
—TELEPHONE 1016.—
TO-KALON
DEPOT DE VINS.
Ancien No 129, Nouveaux Nos 537 à 541
Rue Royale, coin Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.
VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauternes et Riesling
TO-KAY.
Angelica. Muscatelle.
PORTO, SHERRY. CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus pur venant du Raisin, etc
Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.
Toute Marchandis achetée est delivrée sans frais à domicile.
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août—1an

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 113. 29jan—1an

Compagnie d'Assurances Germania.
Nouveau numéro 311 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, Lne, le 28 janvier 1895 — A la réunion des actionaires tenue le 21 courant, les directeurs suivants ont été élus, à savoir
J J Weckerling, J Hasslinger, Louis Grunewald, Frank Vatter, J E Merlib, J J Langles, F W Dielmann, J B Meyers, A G Rick, Geo. Liedslich, John G Moll, D Bernhardt, M Vonderbank, Val Schwan Geo A Trauth, Léon F Haubtmann.
Et à une réunion des Directeurs, tenue ce jour, Jacob Hasslinger a été à l'unanimité réélu président et J. E. Merlib vice-président
OTTO T. MAIER,
29 janv—3f Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Labarpe.—Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1895. Conformément à l'article X de la Charte, l'élection annuel de sept directeurs, pour servir pendant l'année suivante, aura lieu au bureau de cette compagnie le lundi, 4 février, entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M.
L. N. PETITPAIN, Jr.,
25 janv. au 4 fév. Secrétaire.

Avis.
Madame Veuve J. Anglade ayant cessé les affaires de prêt sur gages, depuis bientôt un an, prie ou ces les personnes qui peuvent avoir des objets en gage à son magasin, de vouloir bien venir les retirer sans délai.
Coin Conti et Bourbon.
20 janv—1m

Le 1er décembre 1894.
La Banque Nationale de la Louisiane et la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, agents fiscaux de la New-Orleans Traction Company, limité, offrent à vendre un montant limité de 1ère hypothèque de 50 ans des bons d'or de cinq pour cent de la New Orleans City and Lake Railroad Company et de 1ère hypothèque de 50 ans des bons d'or de cinq pour cent de la Crescent City Railroad Company. Les coupons de chacun des bons payables semi-annuellement Janvier et Juillet. Le principal et l'intérêt des bons ci-dessus sont payables en or.
R. M. WALMSLEY,
Président de la Banque Nationale de la Louisiane.
ALBERT BALDWIN
Président de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans. 2 déc—

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Horloger ∴ Bijoutier ∴ Joaillier
Le plus beau, le plus joli et le plus grand assortiment de Diamants, Montres, Pendules, Argenterie solide et plaquée, ainsi qu'un assortiment complet de Porte-Plumes et objets de valeur, vendus à des prix défiant toute concurrence.
14dec94—1a

A louer.
A la Baie St-Louis, dans un des endroits les mieux bâtis et les mieux habités, sur un site charmant, une maison complètement neuve et des plus confortables, réunissant toutes les améliorations modernes, convenable pour une grande famille. S'adresser 94 rue de l'Esplanade.
2 sept—

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.
Jeudi 31 janvier, à 8 heures.
ROLAND A RONCEVAUX.
Grand Ballet au 2me acte, dansé par Mlle Paris et le Corps de Ballet.
Même acte, Une fête chez l'Emir, dansé par le Corps de Ballet.—Au 3me acte, La Farandole, par le Corps de Ballet.
Samedi soir :
RICHARD III,
Avec un Grand Ballet au 2me acte.
Dimanche soir GIROFLE-GIROFLA.
30 janv—2f

GRAND OPERA HOUSE
Le seul théâtre de première classe en ville.
Engagement de M. ROBERT MANTELL,
Le jeune acteur romantique.
Dans le répertoire des pièces comprenant : Les Frères Corses mercredi soir, Les Filles de Marbre, samedi en matinée, Roméo et Juliette, mercredi en matinée, Monbars, mardi et jeudi ; Parrhasius, vendredi, samedi soir, Hamlet.
Semaine prochaine—SHORE ACRES.
29 jan—5f

THEATRE ST-CHARLES.
Ce soir—Matinées mardi, jeudi et samedi.
La pièce à grand spectacle,
SHE
—De A G PEARSON—
La semaine prochaine—Les Lilliputiens.
29 janv—5f

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Ce Soir Matinées Mercredi et Samedi,
LA PIQUANTE MAMIE JANSEN,
Lundi, Mardi, Mercredi en Matinée et le Soir,
BELMONICO'S CATS.
Jeudi, Vendredi, Samedi en Matinée et le Soir,
MISS BYNA MITE
Mardi Soir, Souvenir.
La semaine prochaine—LOTTIE COLLINS;
29 jan—5f

Crescent City Jockey Club.
REUNION D'HIVER
Commençant le 8 Décembre 1894. Continuan
100 JOURS